

---

## Table alphabétique générale des textes réglementaires permanents publiés au Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale depuis le 1er octobre 1944.

**Numéro d'inventaire** : 2000.01431

**Type de document** : texte ou document administratif

**Date de création** : 1946 (vers)

**Description** : Brochure aux feuilles agrafées.

**Mesures** : hauteur : 242 mm ; largeur : 155 mm

**Notes** : Auteur : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / Textes réglementaires classés alphabétiquement et renvoyant à des numéros du B.O. (Période 1944 à août 1946)

**Mots-clés** : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

**Filière** : non précisée

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 93

BULLETIN OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

---

**TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE**  
des  
**TEXTES RÉGLEMENTAIRES PERMANENTS**  
publiés  
depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 1944



Sept 1946 (?)



# TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

des  
textes réglementaires permanents  
publiés  
au Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale  
depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 1944

Le premier nombre renvoie au numéro du bulletin dans lequel le texte a paru, le second à l'année de publication et le troisième à la page.

## A

### Absence (Autorisation d')

- Aux prisonniers, déportés, rapatriés en vue de leur permettre de concourir à certaines sessions spéciales. C. 25-9-1945 ..... 49-45-3343
- Pour assister aux congrès des partis et organisations de la Résistance. C. 28-2-1945 ..... 23-45-1413
- V. aussi *Congés*.

### Académie, Administration académique

- Traitements et échelles :
  - D. 24-4-1945 ..... 31-45-1982
  - D. 13-6-1945 ..... 37-45-2484
  - D. 19-7-1946 ..... 42-45-2943
- Cadres du personnel (effectif) D. 29-7-1945 ..... 42-45-2939
- Statut des secrétaires et des rédacteurs des Académies autres que celle d'Alger. D. 18-3-1946 ..... 19-46- 517

- Traitements et classes des rédacteurs des Secrétariats des Académies :
  - à compter du 1-1-44, D. 14-5-1946 ..... 26-46- 756
  - à compter du 1-1-45, D. 14-5-1946 ..... 26-46- 756
- Reclassement. A. 30-7-46 .. 38-46-1120
- Rapports avec les inspecteurs relevant de la Direction de l'E.P.S. et ceux des Mouvements de Jeunesse, Cir. 23-5-1945 ..... 34-45-2186

### Académie d'Alger

- V. : *vice-recteurs de l'Académie d'Alger*.

### Académie des Beaux-Arts

- Nombre des académiciens libres et des correspondants libres. D. 18-6-1946. 31-46- 901

**Académie de France**

— Taux de pension et indemnités de frais d'étude. D. 12-9-1946 ..... 40-46-1199

**Académie des Sciences**

— Nombre des membres de la Section des Membres non résidents. D. 3-11-1945 ..... 57-46-3658

**Accidents scolaires**

— Etablissements et transmissions des dossiers. C. 12-1-1945 ..... 17-46-1050

— Accidents dans les Centres d'apprentissage. V. : Centres d'apprentissage.

— Dans les Mouvements de Jeunesse. V. : Assurances.

— Assurances. Education physique post-scolaire. C. 5-2-1946 ..... 13-46-353

— Arrêt du Conseil d'Etat. 23-3-1945 ..... 27-46-799

— Prévention des accidents d'électrocution. C. 11-6-1946 ..... 30-46-865

— Responsabilité civile des élèves chargés de surveillance. C. 12-4-1946 ..... 22-46-643

**Accidents du travail**

— Adaptation de la législation à celle de la sécurité sociale. O. 10-10-1945 ..... 54-46-3562

— Modification de l'art. 2 (8 2) de la loi du 9 avril 1898. O. 3-11-1944 ..... 7-44-339

— Modifiée par l'O. du 13-1-1945 ..... 16-45-081

— de l'art. 3 de la loi du 9-4-1898. O. 30-5-1945 ..... 35-45-2269

— Tarif des frais médicaux. A. 25-9-1945 (modificatif). 48-45-3321

— Validation. Ordonnance valant des actes de l'autorité de Vichy. O. du 17-11-1944 ..... 9-44-443

**Achat sur factures**

— V. : Dépenses. Marchés de l'Etat.

**Actes administratifs**

— Forme de promulgation. D. 23-11-1945 ..... 63-45-3831

**Actes législatifs**

— V. : Service d'...

**Action artistique**

— V. : Service d'...

**Activités dirigées**

— Conseil Intérieur ..... 7-44-356

— (bénévoles). C. 5-12-1945 ..... 11-44-614

— Note de service du 14 décembre 1944 ..... 13-44-785

— C. 11 avril 1946 ..... 12-46-645

**Activités physiques**

— V. : Centre d'apprentissage. — Crédits de l'E.P.S.

**Activités sportives**

— Répartition des postes de professeurs. C. 10-7-46 ..... 35-46-1006

**Administrateurs civils**

— O. 9-10-1945 ..... 50-45-3369

— Statut. Avancement. D. 18-10-45 ..... 33-45-3514

— Rectif. 54-45-3563

— 55-45-3586

**Administrateur général de la Comédie-Française**

— V. : Comédie-Française.

**Administration centrale**

— V. : Ministère de l'Education Nationale, Indemnités sur fonctionnaires de l'A.C.

**Administration musulmane**

— V. : Brevet de Hautes Etudes d'Administration Musulmane.

**Admission dans les cours complémentaires**

— N. de S. 25-4-1945 ..... 30-45-1935

— N de S. 20-6-1945 ..... 41-45-2842

— Admission dans les sections professionnelles. C. 20-3-1946 ..... 20-46-575

— Classe de 1<sup>re</sup> année en 1946. C. 25-5-1946 ..... 27-46-799

**Admission dans les Etablissements d'Enseignement Technique**

— C. 23-4-1945 ..... 30-45-1937

— C. 20-3-1946 ..... 20-46-575

**Admission dans les lycées et collèges**

— Classes de 6<sup>e</sup>. C. 4-5-1946. 24-46-698

— Classes de philosophie ou de mathématiques. C. 28-5-1946 ..... 28-46-319

— Classes de 6<sup>e</sup> : A. 1-3-1945. 22-45-1326

— N. 16-3-1945 ..... 26-45-1639

— N. 17-5-1945 ..... 33-45-2116

— Constitution des dossiers. C. 29-1-1945 ..... 18-45-1145

— Inscription conditionnelle. Cir. 14-8-1946 ..... 36-46-1036

— Classe de 2<sup>e</sup> moderne. C. 22-9-1945 ..... 44-45-3154

— Classe de mathématiques spéciales. N. 3-7-1946 ..... 33-46-045

— Classe de mathématiques supérieures. N. 3-7-1946... 33-46-045

**Affichage**

— Interdiction d'afficher l'effigie de certains personnels. Penalités. O. 12-10-1944 ..... 1-44-16

— Sites, perspectives, paysages, réglementation. C. 13-2-1946 ..... 10-46-456

— Affichage de la Déclaration des Droits de l'Homme. V. ces mots.

— Protection de certaines zones. C. 6-7-1946 ..... 34-46-977

— V. : Zones pittoresques.

**Afrique du Nord**

— Réforme des traitements des fonctionnaires. O. du 17-3-1945. J.O. du 18-3-45

— Personnel N. de S. 5-7-1945. 41-45-2846

— Personnel payé sur le budget de l'Etat en service en Afrique du Nord. Cir. 23-7-46 ..... 42-45-2924

— Amélioration de la situation des fonctionnaires. Cir. 13-8-1946 ..... 37-46-1093

— Indemnité forfaitaire de cherté de vie. D. 24-8-46. 37-46-1093

— V. aussi : Algérie.

**Agence des bâtiments de France**

— Organisation. D. 21-2-1946. 16-46-453

— Entretien des bâtiments civils et palais nationaux. D. 21-2-1946 ..... 16-46-454

— Chefs d'Agence. V. : Architectes.

**Agents d'Anatomie et de Laboratoire.**

— D. 23-4-1945 ..... 29-45-1801

**Agents des Cadres complémentaires**

— Conditions de recrutement et statut. D. 2-10-1945 ..... 57-46-3845

— V. aussi : Auxiliaires.

**Agents du cadre spécial de l'Enseignement supérieur**

— Reclassement. V. traités.

**Agents comptables**

— Classement de l'agent comptable de la réunion des musées nationaux. D. 29-4-1946 ..... 24-46-727

— Modification de l'indemnité de l'agent comptable de la réunion des musées nationaux. A. 26-4-1946 ..... 27-46-807

— V. : Indemnités des A. G.

**Agents contractuels**

— Statut. C. (fin) 1-10-1945. 51-45-3409

— Avancement des contractuels ayant participé à la relève. C. (fin) 14-4-1945 ..... 37-45-2472

— Classement pour l'attribution des indemnités pour frais de mission, de tournées d'intérim. A. (fin) 25-1-1944 ..... 14-45-858

— Rémunération des agents sur contrat. D. 14-8-1945. 45-45-3060

— Acompte. C. (fin) 19-5-1945. 33-45-2111

— Indemnités pour difficultés exceptionnelles d'existence. C. (fin) 16-6-1945. 38-45-2555

— Employés recrutés sur contrat. Ord. 23-8-1945. J.O. 29-8-45 5382

— Ministères de l'Education Nationale (conditions de nomination, effectifs des employés recrutés sur contrat). A. 22-7-1946. 36-46-1018

— Commissariats régionaux du travail des jeunes. C. 25-4-1945 ..... 30-45-1941

— Manufacture Nationale de Sèvres. D. 31-3-1945 ..... 27-45-1723

— Services extérieurs de la Direction des Monuments historiques. A. 23-4-1945 ..... 30-45-1946

— Ecoles nationales de sport. D. 14-12-1945 ..... 1-46-49

— A. 16-8-1946 ..... 40-46-1208

— Direction des Archives de France. Conditions de recrutement et de rémunération des agents contractuels. D. 13-3-1946 ..... 17-46-468

— Rectificatif ..... 19-46-551

— Bibliothèques. Conditions de recrutement et de rémunération du personnel contractuel. D. 1-3-1946 ..... 17-46-469

— D. 24-11-1944 (art. 1<sup>er</sup>). 11-46-631

— modifié par D. 8-3-1945 ..... 24-45-1514

— D. 7-7-1945 ..... 40-45-2768

— Rectificatif ..... 44-45-3170

— Réunion des Bibliothèques nationales. Conditions de recrutement et de rémunération du personnel contractuel. D. 1-3-1946. 17-46-470